Toujours pas de patron pour le Ballet Béjart

MAUVAIS PAS Le BBL n'a toujours pas de nouvelle direction, malgré les annonces d'octobre dernier.

La nouvelle gouvernance du Béjart Ballet Lausanne (BBL) se fait attendre. Recommandée fin octobre par un audit critique, elle n'a pas encore été mise en place. Le directeur général qui chapeautera l'institution, y compris l'Ecole-atelier Rudra Béjart, n'a pas été engagé.
Le Conseil de fondation n'a pas non plus encore désigné la personne qui occupera le nouveau poste de responsable des ressources humaines, également annoncé le 29 octobre dernier. Ces deux personnes-clés de la nouvelle organisation du Béjart Ballet Lausanne doivent justement incarner la nouvelle gouvernance.

Lourde mission

Une fois désignées, elles devront mettre sur pied une commission du personnel, un planning du travail et des vacances mieux structurés, la consolidation du plan de santé, une politique de tolérance zéro en matière de consommation d'alcool ou de stupéfiants et de tout comportement inapproprié, ainsi qu'une révision de la politique salariale. Toute une série de mesures préconisées à la suite de l'audit lancé mi-juin 2021, révélant de «sérieux problèmes».

Processus en cours

Cette enquête globale a été déclenchée après un premier audit ayant révélé fin mai 2021 des dysfonctionnements à l'Ecole-atelier Rudra Béjart. Son directeur et sa régisseuse avaient été licenciés et l'école fermée depuis, pour une année au moins. Par la suite, les critiques se sont étendues à la compagnie elle-même.



En octobre 2021, l'audit présenté par le syndic de Lausanne Grégoire Junod et Solange Peters, présidente du conseil de la fondation BBL, recommandait la mise en place d'une nouvelle gouvernance. KEYSTONE

«Le processus d'engagement d'un directeur général ou d'une directrice générale est actuellement en cours. Il a été lancé rapidement après la délivrance du rapport d'audit», a répondu la présidente du conseil de fondation Solange Peters.
«Il en va de même du ou de la responsable des ressources humaines. Nous avons engagé dans l'intervalle une professionnelle externe, chargée provisoirement de la gestion de ces questions au quotidien, et ce jusqu'à engagement du ou de la responsable en question», poursuit Mme Peters.
«Les processus concernés prennent naturellement un certain temps. Ils devraient aboutir en automne», annonce-t-elle. «Une fois les personnes concernées en poste, elles seront notamment appelées à mettre en œuvre ou à pérenniser les mesures évoquées. Elles feront justement partie de leurs attributions. Dans l'intervalle, la professionnelle précitée y œuvre également», explique la présidente dudit conseil de fondation. **ATS**

Audit accablant, mais rien de pénal

L'audit a mis en lumière «une confusion des rôles» au BBL et notamment une distribution des responsabilités artistiques et administratives «mal délimitée». Le conseil de fondation a ainsi décidé de mettre en place un nouvel organigramme redéfinissant les postes actuels de direction. Le numéro un de la compagnie, Gil Roman, poursuit sa mission de chorégraphe et directeur de ballet, mais avec un soutien et un encadrement spécifiques.
Ses qualités artistiques ont été unanimement reconnues. L'enquête l'a décrit comme «sensible, pointu, exigeant», mais aussi comme «vulgaire, impulsif, colérique et injurieux». Pour y remédier, le recadrage consiste en une collaboration étroite avec un nouveau maître de ballet.
Le conseil de fondation souligne également que le rapport d'audit n'attestait en rien les rumeurs faisant état de harcèlement d'ordre sexuel, d'homophobie, de consommation ou trafic de cocaïne ou encore de népotisme de la part du directeur artistique.

Un directeur licencié

En revanche, le directeur de production du BBL a été licencié le 18 octobre dernier. Il a commis de graves manquements dans la gestion des distances avec les collaborateurs et du respect des femmes, selon le conseil de fondation. Ses attitudes et propos relèvent du harcèlement sexuel. Le rapport d'audit avait de ce fait été transmis au Ministère public vaudois pour qu'il décide d'éventuelles suites à donner. «Celui-ci a pris connaissance du rapport et n'y a trouvé aucune indication sur des actes dont la poursuite pénale devrait avoir lieu d'office. Il en résulte qu'aucune procédure n'a été ouverte, ni n'est en cours», a indiqué son porte-parole Vincent Derouand.

28 millions pour les paysans et l'environnement

VAUD Le canton veut aider les agriculteurs à réduire leurs émissions.

Le Conseil d'Etat vaudois sollicite auprès du Grand Conseil un crédit-cadre de 28 millions visant à démarrer le volet agricole du Plan climat cantonal. Objectif: réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole tout en favorisant la production indigène et son adaptation aux changements climatiques.
La valorisation du potentiel de séquestration du CO2 dans les sols agricoles représente une mesure-phare pour l'agriculture. En complément, d'autres actions privilégiant la réduction des émissions du secteur agricole ainsi que des initiatives permettant l'adaptation aux conséquences de l'évolution rapide du climat sont prévues, écrit le gouvernement mardi dans un communiqué.

Huit actions prioritaires

Afin de donner une impulsion au démarrage de ce plan dans le secteur agricole, le Conseil d'Etat propose huit actions prioritaires. Dans le détail, elles consistent à améliorer la fertilité des sols, à effectuer un diagnostic climatique des exploitations agricoles, à adapter le plan d'affouragement dans le but de réduire les émissions des bovins et à réduire la consommation d'énergies fossiles.

11%
La part d'émissions de CO2
des agriculteurs vaudois sur le total du canton

Figurent également parmi les mesures prévues des adaptations aux événements climatiques extrêmes (sécheresse, précipitations, etc.), un soutien aux mesures innovantes, une transition climatique (démarches zéro carbone). Le gouvernement veut aussi un diagnostic climatique de la totalité des alpages vaudois d'ici 2026.
Le financement du crédit de 28 millions est intégré dans le budget d'investissement du Plan climat vaudois à hauteur de 173 millions de francs. Actuellement, les émissions de l'agriculture vaudoise représentent environ 11% du total cantonal. **ATS**


Le Conseil d'Etat vaudois souhaite lancer le volet agriculture de son plan climat. KEYSTONE/LAURENT GILLIÉRON - IMAGE D'ILLUSTRATION

Esp'Asse: bientôt un café à la place du Bric-à-Brac

NYON Alors que le Bric-à-Brac poursuit son aventure à Gland, l'arcade nyonnaise devrait accueillir prochainement un café.

Ses vitrines se sont vidées le 13 mai après plus de 20 ans de chinage intensif entre ses murs: le Bric-à-Brac de la route de l'Etraz, à Nyon, a fermé ses portes. Si l'ensemble de ses activités, dirigées par l'association Pro-Jet, ont été redéployées du côté de la ressourcerie de Gland sise à la déchetterie (lire encadré), que réserve l'avenir à cette belle arcade de 250 m²?
Propriétaire des lieux, la fondation Esp'Asse a déjà une idée assez précise de ce qu'elle voudrait en faire. «Nous souhaitons proposer quelque chose d'ouvert au public, un lieu de rencontre qui apportera de la vie à la zone, mais aussi au développement du quartier qui accompagnera immanquablement l'arrivée de la future passerelle reliant la route de l'Etraz et l'école du Rocher», détaille la directrice de la fondation, Fabienne Freymond Cantone.

Café, espace culturel et économie circulaire

Concrètement, une mise au concours sera lancée d'ici à l'automne, avec comme objectif de trouver le dossier idéal pour l'ouverture d'un café. Un lieu public que la fondation aimerait bien voir accompagné d'un espace culturel. «Nous voulons préserver l'esprit des lieux: simplicité et convivialité», ajoute l'ex-municipale nyonnaise.
Quant à l'extension de 120 m2, moins sexy il est vrai, la fondation doit encore statuer sur son sort, même si quelques grandes lignes sont déjà tracées par la directrice. «Nous aimerions que le lieu soit dédié à un ou des acteurs œuvrant dans l'économie circulaire et solidaire, nous avons quelques idées en tête, mais il est trop tôt pour en parler», expose Fabienne Freymond Cantone. **GBT**


Il est prévu que le futur établissement public soit pourvu d'une terrasse. SIGFREDO HARO

Un au revoir?

Le Bric-à-Brac à Nyon, c'est donc fini depuis la mi-mai. Et c'est du côté de Gland, où l'association Pro-Jet attend toujours les locaux de sa ressourcerie qui arriveront en parallèle de la nouvelle déchetterie, que les activités liées aux articles de seconde main se poursuivront. «A Nyon, notre bail arrivait à échéance et nous avions la possibilité d'emménager à Gland. La commune nous a fait un très bon accueil», explique la directrice des finances et d'administration de Pro-Jet, Susanne Sinclair. Mais qui sait, la brocante de l'association spécialisée dans l'insertion professionnelle pourrait ne pas en avoir totalement fini avec Nyon. «Dans l'idéal, nous espérons pouvoir revenir à L'Esp'Asse à plus ou moins long terme.»